LES SIX DOIGTS DE L'ENIGME

Un autre document

LES SIX DOIGTS DE L'ENIGME

Un autre document inédit de " L'Extraterrestre de Roswell " : pendant l'autopsie, le chirurgien soulève la main de la créature, une main pourvue de six doigts. Il est vrai que le bandage ne permet pas une vision complète. Le nombre total de phalanges, la paume et le poignet

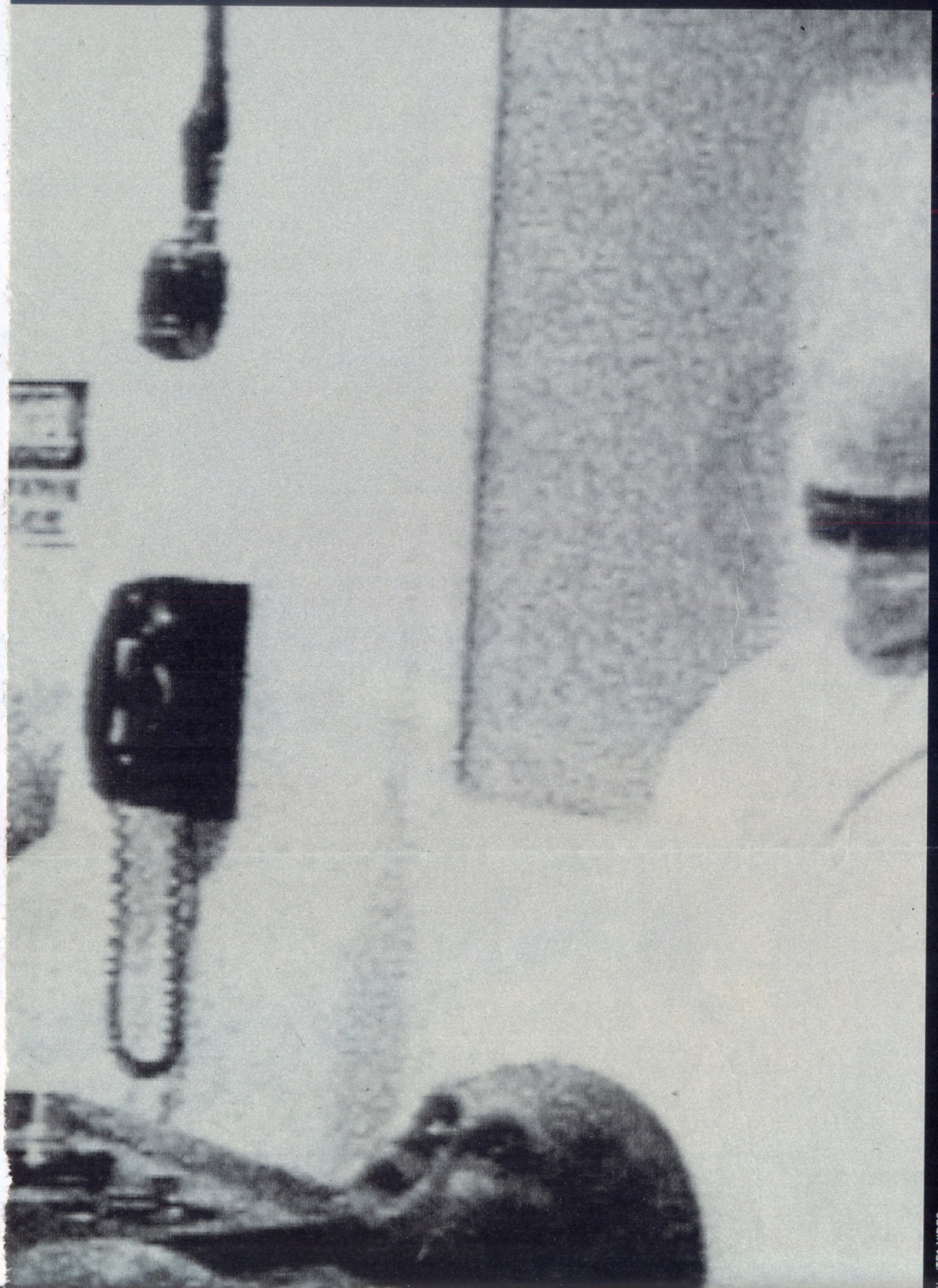

Document exceptionnel ou manipulation ? Notre reporter est allé à Sheffield, en Angleterre, visionner le film complet sur " L'Extraterrestre de Roswell " en avant-première de sa sortie, ce jeudi en cassette (chez TF1-Vidéo). Un ensemble de témoignages et d'images dont certaines (ci-contre) n'avaient jamais été diffusées.
A Sheffield, scientifiques, ufologues, sceptiques à tout crin et fanatiques de tout poil se sont affrontés et ont refait le monde des extraterrestres. Mais on est loin de pouvoir conclure sur des phénomènes qui restent troublants. D'autant qu'aux Etats-Unis un universitaire jusqu'ici bien tranquille, le Dr John E. Mack, enflamme la polémique avec un livre, " Dossier extraterrestres " (à paraître le 29 août aux Presses de la Cité), sur les déclarations de personnes qui disent avoir été enlevées par des êtres venus d'ailleurs.

L. /TF1 VIDEO

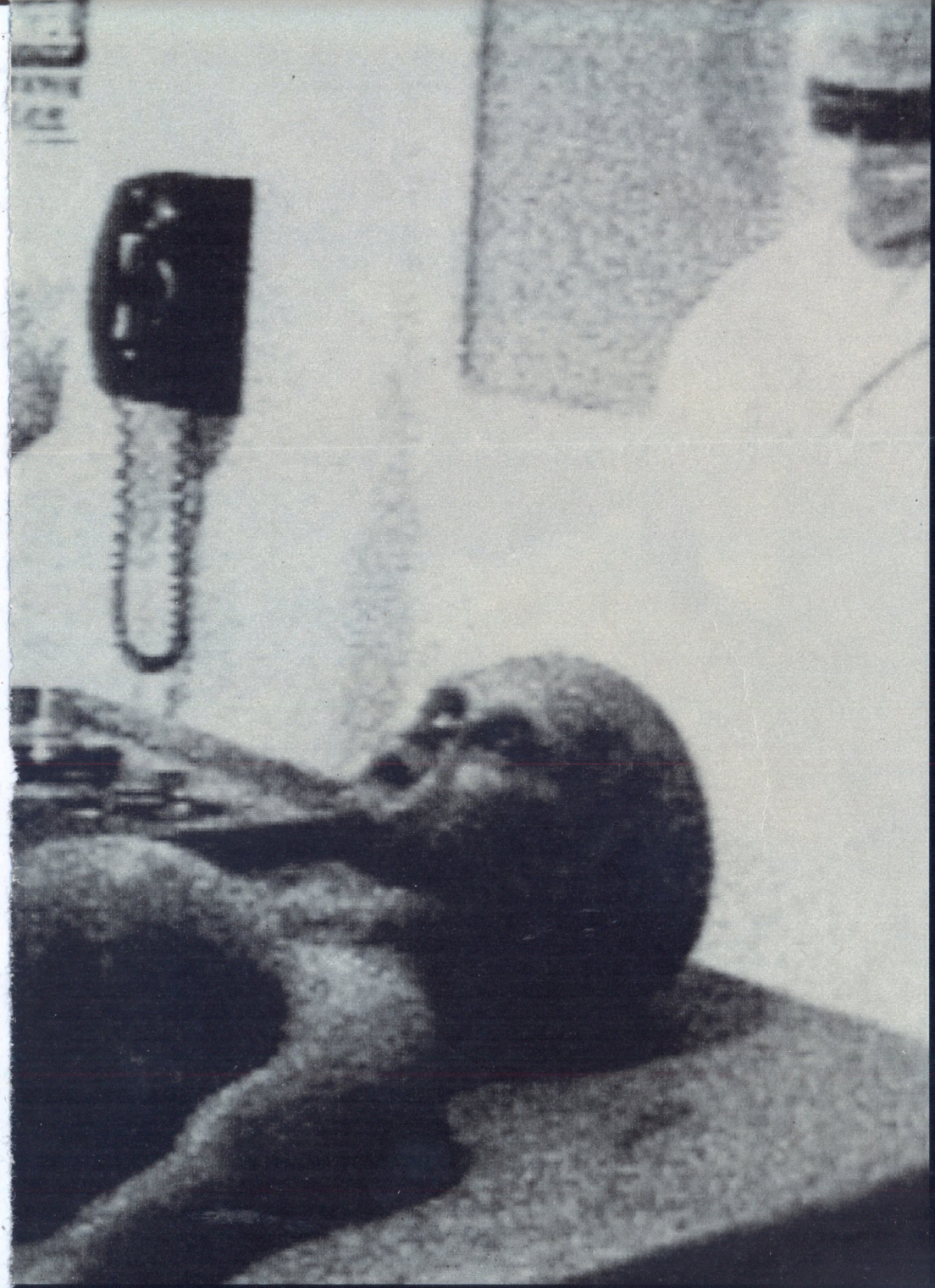

PHOTO : EXTRAIT - L'EXTRATERRESTRE DE ROSWELL - /TF1 VIDEO

(chez TF1-Vidéo). Un ensemble de témoignages et d'images dont certaines (ci-contre) n'avaient jamais été diffusées. A Sheffield, scientifiques, ufologues, sceptiques à tout crin et fanatiques de tout poil se sont affrontés et ont refait le monde des extraterrestres. Mais on est loin de pouvoir conclure sur des phénomènes qui restent troublants. D'autant qu'aux Etats-Unis un universitaire jusqu'ici bien tranquille, le Dr John E. Mack, enflamme la polémique avec un livre, " Dossier extraterrestres " (à paraître le 29 août aux Presses de la Cité), sur les déclarations de personnes qui disent avoir été enlevées par des êtres venus d'ailleurs. Enfin, un astrophysicien, Hubert Reeves, nous livre sereinement son avis sur la probabilité de l'existence d'autres créatures vivantes dans l'univers. Par Philippe Romon et Bertil Scali.

GNAGE CAPITAL SUR L'ETRANGE CREATURE TOMBEE DU CIEL

de nouveaux documents

(PUBLISHED 1995)

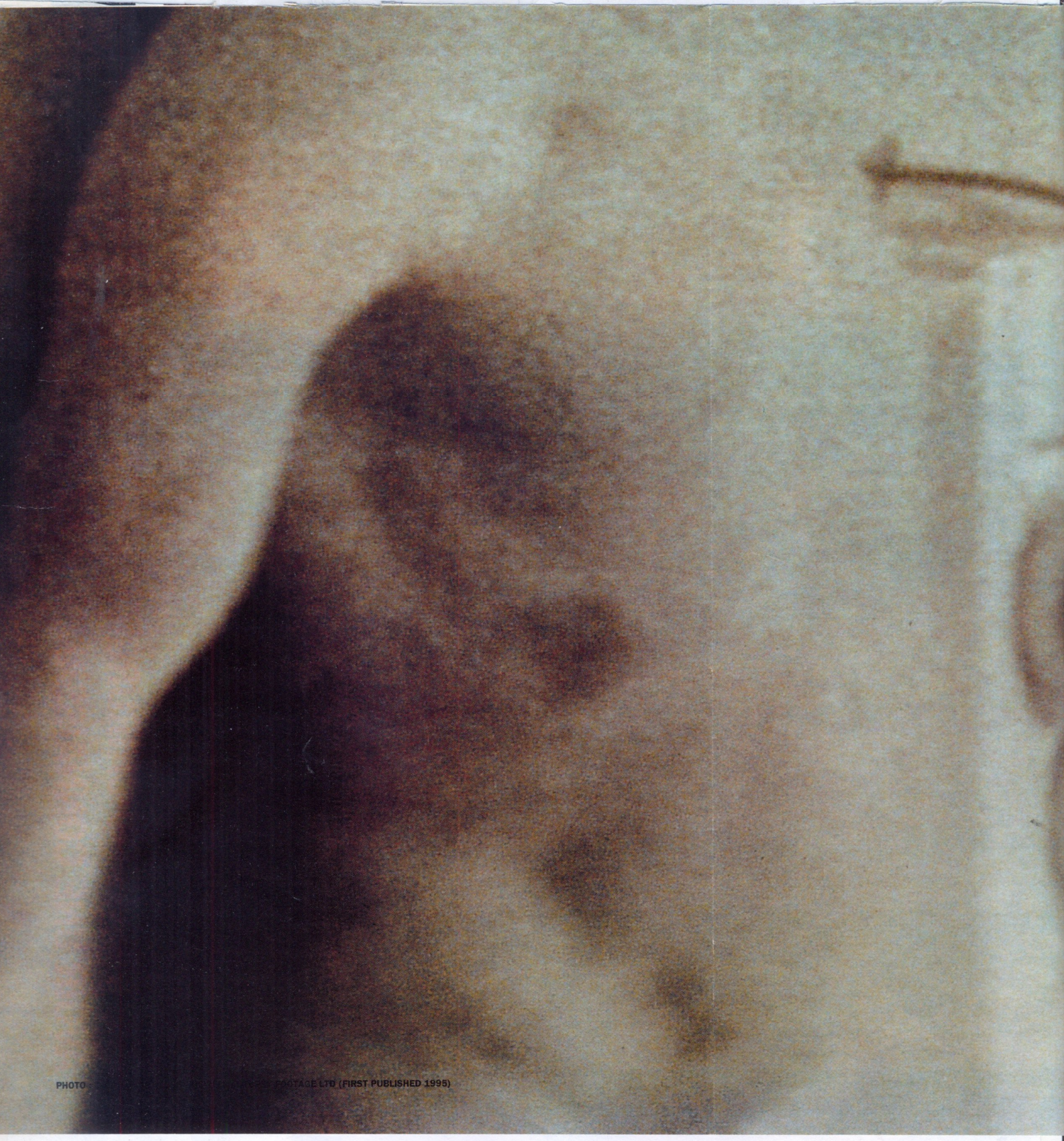

PHOTO [illegible] PHAIDON PRESS LTD (FIRST PUBLISHED 1995)

LES MAINS DU CHIRURGIEN APPARAISSENT SUR LE FILM. I
AVOIR UNE CONNAISSANCE PRECISE DE L'ETRE QU'IL AUTO

A SUIVRE

APRES LES REVELATIONS DE JACQUES PRADEL SUR TF1, UN TEMOIC

L'EXTRATERRESTRE voici

Gisant nu sur une table d'opération de campagne, avant d'être autopsié par deux chirurgiens. Tous les observateurs ont été troublés par son visage « bizarre », pas véritablement inhumain.

Aussi troublants que celui que nous avons publié la semaine dernière, deux nouveaux clichés viennent enrichir le mystérieux dossier de l'extraterrestre de Roswell. Ces images, dont l'authenticité reste cependant à démontrer, sont extraites d'un film de dix-neuf minutes visionné le 5 mai dernier par soixante personnes. Parmi les rares Français ayant assisté à cette projection, Jean-Gabriel Greslé, ex-pilote de ligne et auteur de deux ouvrages sur les ovnis. Il raconte pour « VSD ».

VSD 29-6-95

Le crâne chauve semble un peu plus développé que chez un homme normal. Les yeux sont grands et semblent avoir une sclérotique claire autour d'un iris plus foncé.

Il est pour le moins surprenant que les autorités militaires américaines n'aient toujours pas jugé bon, à ce jour, de poursuivre le cameraman, free-lance, qui travaillait alors pour elles, censé avoir pris les images de la récupération d'un engin spatial et de l'autopsie de ses occupants. Un « détail » qui, il est vrai, ne préoccupe guère Ray Santilli (voir à ce sujet l'interview de celui-ci par Perry Petrakis dans notre dernier numéro). Jusqu'à plus ample informé, il s'agit pourtant bien là d'un vol, assorti de recel, de documents top secret par un employé civil.

Ce manque d'intérêt apparent des instances supérieures des Etats-Unis pour ce genre de méfait est, a priori, déroutant : soit elles considèrent en effet qu'une action en justice aurait, à coup sûr, abouti à la confiscation des bobines concernées, sans avaliser pour autant l'authenticité du document en cause, soit elles manquent de preuves pour établir qu'une marque précise vient étayer, et démontrer, leur origine. Or, il s'agit de copies, le seul moyen pour elles de dénoncer ce genre de forfait serait de montrer les originaux, toujours susceptibles de présenter des détails classifiés ou inavouables. Les conséquences d'une telle action pourraient bien, de fait, être pires qu'une passivité complète. Et l'attitude actuelle des autorités militaires américaines, plutôt indifférentes, suggérerait que cette sorte de « document » relève davantage de la falsification de documents ou que ceux-ci n'ont aucune importance. Ce qui est, peut-être, l'un des buts recherchés.

De deux choses l'une : si, vraiment, les documents incriminés pouvaient, un jour ou l'autre, se révéler gênants, ils auraient alors fait l'objet d'une traque obstinée, et sans pitié, de la part des agents patentés des Etats-Unis. Leur récupération ou leur destruction n'auraient pas posé de problèmes insolubles. Surtout pas dans un domaine où les bons sentimer, elle pourrait être le prélude, comme le pense la BSW Foundation, d'une révélation progressive de la réalité, connue des autorités américaines depuis 1947, d'une présence étrangère à notre planète. Il est cependant probable, à moins d'y être contraints par les événements, que les responsables américains avouent un jour la présence de « certains visiteurs » sur leur sol.

Le film que j'ai visionné avec une soixantaine de privilégiés ne comporte malheureusement aucun détail permettant d'en préciser la date, l'heure ou le lieu. Malgré une excellente luminosité, le mobilier est réduit à une simple table d'autopsie et à une console pourvue d'appareils chirurgicaux. Le cadavre d'une « créature » totalement nue, d'aspect extérieur humain, fait l'objet de plans rapprochés plus ou moins longs. Les parties visibles de ce corps ne présentent aucune marbrure, tache ou ecchymose ; elles apparaissent dans leur ensemble d'une couleur blanche homogène. Seul un traumatisme, affectant l'intérieur de la jambe droite, de la cheville à l'aine, est discernable. La peau ainsi qu'une partie des chairs semblent avoir été arrachées sur toute la longueur du membre, ce qui forme une blessure profonde, aux bords irréguliers, qui atteint une dizaine de centimètres et se termine par une pointe vers la cheville.

Deux chirurgiens apparaissent simultanément dans ce film. Ils portent tous deux une cagoule avec une vitre rectangulaire au niveau des yeux, vitre opaque de l'extérieur. Leurs vêtements professionnels ne laissent aucune partie de leur corps découverte. Les manches sont serrées aux poignets et leurs mains couvertes de gants blancs très ajustés. A aucun moment, les jambes ou les pieds de ces praticiens ne sont visibles. Leurs gestes sont ceux de professionnels, qui officient sans hésitation. De toute évidence, leur humains ». L'oreille gauche est placée très bas, vers l'angle du maxillaire. Elle s'apparente à une excroissance de chair plutôt qu'à un cartilage complexe comme les nôtres. La zone génitale est, quant à elle, triangulaire, bombée, lisse et grise. Certains spectateurs pensent avoir discerné l'ébauche de grandes lèvres évocatrices d'un sexe féminin.

Les épaules ne sont pas très larges. Le corps est extrêmement bombé. Sans taille ou hanches discernables, il ne présente aucune musculature reconnaissable. L'aspect général est celui d'un tonneau et les bras se terminent par des mains comportant six doigts. Les cuisses possèdent des muscles hypertrophiés, les pieds, six orteils.

Ce cadavre autopsié ne correspond pas aux entités observées par les témoins de la récupération de Roswell, ou décrits à Glenn Dennis par l'infirmière de l'époque. La brièveté des séquences filmées, due à la mécanique des caméras en usage dans ces années-là, permet, hélas ! n'importe quel trucage. Ainsi la section latérale des os du thorax, ou ce qui pourrait en tenir lieu, n'est-elle pas filmée.

Bien sûr, la juxtaposition de séquences brèves ne peut évidemment pas remplacer une prise de vues en continu. Elle interdit donc de considérer ce film comme un simple commencement de preuve. Il n'en demeure pas moins que cette absence de données irréfutables n'est pas non plus synonyme d'une preuve de carence. Si le film projeté est authentique, il peut en effet représenter l'autopsie pendant treize minutes d'une créature non humaine, mais déjà connue.

Quoi qu'il en soit, les séquences filmées – annoncées à grand renfort de publicité par l'International Exploitation Management – ne représentent au total qu'une fraction de l'ensemble et ne doivent pas occulter un fait certain : il serait prématuré

(PUBLISHED 1995)

Ce manque d'intérêt apparent des instances supérieures des Etats-Unis pour ce genre de méfait est, a priori, déroutant : soit elles considèrent en effet qu'une action en justice aurait, à coup sûr, abouti à la confiscation des bobines concernées, sans avaliser pour autant l'authenticité du document en cause, soit elles manquent de preuves pour établir qu'une marque précise vient étayer, et démontrer, leur origine. Or, il s'agit de copies, le seul moyen pour elles de dénoncer ce genre de forfait serait de montrer les originaux, toujours susceptibles de présenter des détails classifiés ou inavouables. Les conséquences d'une telle action pourraient bien, de fait, être pires qu'une passivité complète. Et l'attitude actuelle des autorités militaires américaines, plutôt indifférentes, suggérerait que cette sorte de « document » relève davantage de la falsification de documents ou que ceux-ci n'ont aucune importance. Ce qui est, peut-être, l'un des buts recherchés.

De deux choses l'une : si, vraiment, les documents incriminés pouvaient, un jour ou l'autre, se révéler gênants, ils auraient alors fait l'objet d'une traque obstinée, et sans pitié, de la part des agents patentés des Etats-Unis. Leur récupération ou leur destruction n'auraient pas posé de problèmes insolubles. Surtout pas dans un domaine où les bons sentiments n'écrivent pas l'histoire.

Si, en revanche, il s'agissait de faux – de façon démontrable, si nécessaire –, ils pourraient alors, dans ce cas, être l'œuvre d'escrocs astucieux ou de services spéciaux, cherchant, une nouvelle fois, à jeter le discrédit sur les témoignages concernant Roswell. Hypothèse ultime : ils sont authentiques et, par une voie détournée, sont présentés au public avec l'assentiment des autorités.

Sans être le moins du monde vérifiable, cette dernière possibilité est intéressante à plus d'un titre – ce qui n'en garantit en aucun cas la véracité. Si, toutefois, elle devait se confirmer, le mobilier est réduit à une simple table d'autopsie et à une console pourvue d'appareils chirurgicaux. Le cadavre d'une « créature » totalement nue, d'aspect extérieur humain, fait l'objet de plans rapprochés plus ou moins longs. Les parties visibles de ce corps ne présentent aucune marbrure, tache ou ecchymose ; elles apparaissent dans leur ensemble d'une couleur blanche homogène. Seul un traumatisme, affectant l'intérieur de la jambe droite, de la cheville à l'aine, est discernable. La peau ainsi qu'une partie des chairs semblent avoir été arrachées sur toute la longueur du membre, ce qui forme une blessure profonde, aux bords irréguliers, qui atteint une dizaine de centimètres et se termine par une pointe vers la cheville.

Deux chirurgiens apparaissent simultanément dans ce film. Ils portent tous deux une cagoule avec une vitre rectangulaire au niveau des yeux, vitre opaque de l'extérieur. Leurs vêtements professionnels ne laissent aucune partie de leur corps découverte. Les manches sont serrées aux poignets et leurs mains couvertes de gants blancs très ajustés. A aucun moment, les jambes ou les pieds de ces praticiens ne sont visibles. Leurs gestes sont ceux de professionnels, qui officient sans hésitation. De toute évidence, leur présence va gêner le cameraman, obligé d'évoluer dans l'espace qu'ils voudront bien lui laisser pour l'occasion. Ainsi ne disposera-t-il, lorsque la calotte crânienne sera sciée à la main, que d'un espace de cinquante centimètre environ entre la tête et le mur pour filmer l'opération. D'où certaines prises de vues parfois un peu flottantes.

Le « visage » de l'extraterrestre, lui, est bizarre, sans être véritablement inhumain. Il présente, par rapport aux normes courantes, des différences peu marquées : le crâne, chauve, semble un peu plus développé que celui de « nos frères et les bras se terminent par des mains comportant six doigts. Les cuisses possèdent des muscles hypertrophiés, les pieds, six orteils.

Ce cadavre autopsié ne correspond pas aux entités observées par les témoins de la récupération de Roswell, ou décrits à Glenn Dennis par l'infirmière de l'époque. La brièveté des séquences filmées, due à la mécanique des caméras en usage dans ces années-là, permet, hélas ! n'importe quel trucage. Ainsi la section latérale des os du thorax, ou ce qui pourrait en tenir lieu, n'est-elle pas filmée.

Bien sûr, la juxtaposition de séquences brèves ne peut évidemment pas remplacer une prise de vues en continu. Elle interdit donc de considérer ce film comme un simple commencement de preuve. Il n'en demeure pas moins que cette absence de données irréfutables n'est pas non plus synonyme d'une preuve de carence. Si le film projeté est authentique, il peut en effet représenter l'autopsie pendant treize minutes d'une créature non humaine, mais déjà connue.

Quoi qu'il en soit, les séquences filmées – annoncées à grand renfort de publicité par l'International Exploitation Management – ne représentent au total qu'une fraction de l'ensemble et ne doivent pas occulter un fait certain : il serait prématuré de rejeter l'ensemble avant d'avoir examiné le reste (sous réserve qu'il soit mis à notre disposition). Il n'est peut-être pas non plus inutile de nous interroger, dès à présent, sur ce qui pourrait éventuellement constituer une preuve recevable, ou à tout le moins une indication que ces prises de vue concernent bien la récupération de créatures non humaines vers la fin des années quarante. Au nord de Roswell ou ailleurs. ■

JEAN-GABRIEL GRESLE

Auteur de « Ovni, un pilote de ligne parle… » et « Hypothèse extraterrestre » aux éditions de La Maisnie-Guy Trédaniel.

PHOTO : © COPYRIGHT 1995 ROSWELL AUTOPSY FOOTAGE LTD (FIRST PUBLISHED 1995)